

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 3

#### ■ Ile-de-France

Raphaëlle Sochon

**Deuxième édition de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris »**

### DOCTRINE

Page 4

#### ■ Social

Angélique Thurillet-Bersolle

**L'adaptation du droit du travail aux entreprises de moins de 50 salariés**

### CULTURE

Page 15

#### ■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

**Un email trop blanc**

## ACTUALITÉ Ile-de-France



### Deuxième édition de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » <sup>138f3</sup>

Raphaëlle SOCHON

Le 23 mai 2018, le deuxième appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » a été ouvert avec 30 sites retenus. Après le succès de la 1<sup>re</sup> édition, les communes ont de nouveau souhaité mettre à disposition des terrains vacants et variés. D'après le président de la MGP, Patrick Ollier, leur ambition est de sélectionner des projets de développement économique et urbain dont l'ADN sera l'innovation.

Lancée en octobre 2016, la première édition de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », co-organisée avec l'État et la société du Grand Paris, a été la plus grande consultation, menée en Europe en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Les 51 candidats sélectionnés ont récolté 7,2 milliards d'euros d'investissement privé. « Le succès de cette démarche a été permis par la mobilisation des maires, des opérateurs privés, des investisseurs et des concepteurs », reconnaît Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris (MGP), qui en a profité pour les remercier lors de la conférence pour l'annonce des sites retenus à l'occasion de cette 2<sup>e</sup> édition.

La MGP ambitionne de fédérer les acteurs autour de la construction d'une métro-

pole innovante, solidaire et durable pour cet appel à projets. Il est conduit par celle-ci avec l'ensemble des communes et des territoires concernés ainsi que leurs partenaires.

Pour la directrice régionale de la Caisse des dépôts et consignations, Marianne Louradour, « il s'agit d'un processus nouveau pour réaménager les territoires qui met en valeur l'énergie créatrice de la métropole et qui est facilité par une nouvelle forme de partenariat public et privé ».

Les propositions des candidats devront donc s'inscrire dans la vision de la MGP et anticiper les usages de demain. « Bien entendu, ce sont les maires qui se mettent d'accord sur le cahier des charges et l'innovation sera au premier plan, car c'est l'ADN de la métropole », précise Patrick Ollier.

KIOSQUE  
Lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34